Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213501463-20260522-DE_53-DE

Commune de LANGOUET

Département : ILLE ET VILAINE
Arrondissement : RENNES
Canton : MELESSE

Délibération N°53

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOUET dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Jean-Luc, Maire.

Nombre de membres : 15 — Nombre de présents : 12
Nombre de membres en exercice : 15 — Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2026.

Présents : FLAUX Florence, MÉAR Jean-Pierre, DETOC Annie, MARTIN Sylvain, DUPERRON-ANNEIX Nicole, BAUDÉ Marie, CORVAISIER Roger, DELAUNAY Sébastien, LEPEINTEUR Lisa, COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin, RUEL David.
Absent excusé : TILLARD Nathalie a donné pouvoir à COMMUNIER Myriam, BIDEAU Kévin a donné pouvoir à LEPEINTEUR Lisa, GUÉRIN Ronan a donné pouvoir à RUEL David
Secrétaire de séance : FLAUX Florence

OBJET : FINANCES : Vote du budget primitif 2026 du budget de la commune - Rectification
La Trésorerie de Fougères a refusé le budget de la commune car il comporte une erreur dans l'affectation du résultat qui doit reprendre l'affectation du résultat de la commune, et celui de l'assainissement car le budget assainissement a été transféré à la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné, suite à la prise de compétence de l'assainissement collectif par cette dernière, et parce qu'il ne doit pas y avoir de compte 7751

Les rectifications suivantes ont été faites :

Compte 7751 :	supprimé
Compte 002 :	94 227.08 €
Compte 023 :	84 310.08 €
Compte 023 – Opération OPFI :	84 310.08 €
Compte 2158 – Opération 35 :	111 650.24 €

Présentation du budget primitif 2026 de la commune :

Recettes et dépenses d'investissement :	775 571.49 €
Recettes et dépenses de fonctionnement :	686 754 .08 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote, ***à l'unanimité***, le budget primitif 2026 de la commune, tel qu'il est présenté. Le budget est voté chapitre par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Certifié exécutoire
Affiché le 29 mai 2026
Le Maire,
DUBOIS Jean-Luc

